

Note pour l'élaboration des bilans

Appel à projets

« Emergence collectifs 30 000 » en Normandie

Accompagnement de groupes d'agriculteurs dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytosanitaires

Rapport technique et financier de réalisation du programme

Ce document constitue la pièce pour paiement demandée par l'agence de l'eau afin de solder le dossier de financement des missions d'animation.

Celui-ci rend compte de la période d'animation visant à faire émerger un « groupe 30 000 ». Au terme de cette phase d'émergence, ce groupe doit être en capacité à répondre à l'AAP « groupe 30 000 » et répondre aux objectifs suivants :

- *réduire l'utilisation de produits phytosanitaires,*
- *diffuser au-delà du groupe les techniques et systèmes économes et performants éprouvés,*
- *participer aux échanges de pratiques au sein du groupe et avec les autres groupes.*

La phase d'émergence est financée sur une période maximum d'un an à compter de la date de la lettre d'autorisation de démarrage de l'agence de l'eau.

1 Le rapport technique et financier de réalisation du programme, utilisations et objectifs

L'établissement de ce bilan doit permettre :

- d'établir une synthèse détaillée des diagnostics d'exploitation,
- de vérifier la conformité des actions réalisées au regard du plan d'action établi lors dans la demande,
- de détailler les actions conduites pendant la phase d'émergence,
- de justifier des montants engagés pour l'animation et les frais directs,
- d'identifier les pistes d'amélioration en termes de réduction d'usage et d'impact des PPP

Le rapport technique et financier de réalisation du programme est rédigé par le porteur de projet. Ce bilan, peut par ailleurs être un outil de communication vis-à-vis des partenaires locaux pour valoriser le travail effectué et améliorer la visibilité du plan Ecophyto.

2 Méthodologie de réalisation

Pour la réalisation du rapport, il est recommandé :

- d'anticiper sa réalisation pour assurer le dépôt du dossier 30 000 dans le calendrier de l'AAP annuel,
- d'établir ce rapport en s'appuyant sur le ressenti et les enseignements tirés de l'expérience des exploitants agricoles impliqués dans le projet,
- de mettre en perspective les leviers et facteurs qui permettront de réduire l'usage et l'impact des PPP.

3 Contenu attendu du rapport technique et financier de réalisation du programme (trame type)

Afin de rendre compte de la mise en oeuvre des actions du groupe, il est proposé l'architecture suivante :

1. Présentation du groupe et rappel du projet.
2. Présentation des actions mises en oeuvre durant l'année d'émergence.
3. Actions de diffusion envisagées.
4. Budget et financement.

3.1 Présentation du groupe et rappel du projet

Un bref rappel du contexte général permet aux lecteurs de visualiser rapidement les principales informations concernant projet :

- présentation rapide du projet,
- objectifs initiaux,
- actions envisagées pour la constitution du groupe.

3.2 Présentation des actions mises en oeuvre

Le rédacteur s'attachera à mettre en avant les facteurs favorables ou les freins qui ont permis ou contraint la constitution d'un groupe 30 000.

Au travers de cette partie, l'objectif est de pouvoir mettre en avant les dynamiques de groupe, les pistes envisagées pour la réduction de l'usage et de l'impact des produits phytosanitaires, et d'identifier les éléments de blocage.

Dans cette partie, le rédacteur présentera une synthèse détaillée des diagnostics réalisés

3.3 Actions de diffusion envisagées

Il s'agit, dans cette partie, de présenter :

- Les actions prévues au sein du futur du groupe qui permettront de développer des liens avec les acteurs ou les partenaires dans les domaines concernant :
 - La formation et la transmission de technique : centre de formation, CUMA, réseau DEPHY...
 - Le développement de filières bas intrants : coopératives, organisation de producteurs...
 - La qualité de l'eau : structure porteuse de SAGE, syndicat de bassin versant...
- Les actions de transferts vers d'autres agriculteurs : moyens mis en oeuvre et résultats attendus.

Ces actions constituent un élément primordial dans le cas de la mise en place d'un groupe constitué d'exploitations avec des IFT déjà faible.

3.4 Budget et financement

Cette partie du bilan d'activités aura vocation à synthétiser les données financières de l'année écoulée en lien avec la programmation initiale. Il s'agit de :

- présenter les principaux chiffres à retenir : coût et plan de financement des différentes actions
- mettre en évidence les décalages de programmation, les reports, les dégagements ou dépenses supplémentaires.

4 Format souhaité et rendu du rapport

De manière générale, il est attendu que le rapport technique et financier de réalisation du programme soit précis et concis.

Il est laissé à l'animateur le libre choix du format de présentation des informations (listes, tableaux, chapitres rédigés...) ou illustrations. Ce format devra néanmoins rendre facile et rapide la compréhension des éléments présentés et devra faire apparaître l'ensemble des informations demandées.

D'autres informations non présentes dans la trame pourront éventuellement venir compléter le rapport en annexe (revue de presse, comptes rendus de réunions importantes, diaporamas projetés, supports de communication...).

Le rendu du rapport se fera en version numérique au moment de la demande de solde de la subvention.